

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, jeudi 20 avril 2023

NOUVEAU VARIANT DE MÉNINGOCOQUE B DANS L'EST LYONNAIS

La vaccination toujours vivement recommandée auprès des 0-2 ans et des 16-24 ans

En juillet 2022, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes lançait, en lien avec l'Assurance maladie, une campagne de vaccination contre le méningocoque B pour les 0-2 ans et 16-24 ans de deux zones géographiques autour de Chambéry et dans l'Est lyonnais.

En effet, plusieurs cas d'infection invasive à méningocoque (IIM) B liés à un nouveau variant avaient été détectés. La plupart des personnes concernées étaient âgées de 16 à 21 ans et avaient fréquenté l'un de ces deux secteurs.

A ce jour, depuis septembre 2021, ce sont 17 cas d'IIM liés à ce nouveau variant de méningocoque B qui ont été identifiés en Auvergne-Rhône-Alpes. L'un des malades est décédé et plusieurs sont restés en réanimation une dizaine de jours, avec un risque de séquelles pour certains.

Le 1^{er} février 2023, l'ARS a mis fin à la campagne de vaccination dans le secteur de Chambéry, aucun cas lié à ce variant n'ayant été détecté dans cette zone depuis avril 2022.

En revanche, **la campagne est toujours en cours dans l'Est lyonnais : la survenue de cas récents laisse penser que la souche est toujours active dans ce secteur.**

Les dix communes les plus concernées sont :

- **En Isère : Villette-d'Anthon, Janneyrias, Anthon, Chavanoz, Charvieu-Chavagneux, Pont-de-Chéruy, Tignieu-Jamezieu, Saint-Romain-de-Jalionas, Leyrieu**
- **Dans le Rhône: Pusignan.**

Malgré les actions mises en œuvre par les professionnels de santé et partenaires locaux, la proportion des 16-24 ans s'étant fait vacciner reste insuffisante dans ce secteur : en effet, depuis le mois d'août 2022, seuls 15 % des jeunes ciblés ont reçu une première dose.

La vaccination fortement recommandée pour les enfants âgés de 0-2 ans et les jeunes de 16-24 ans de 90 communes de l'Est lyonnais

La campagne de vaccination contre le méningocoque B se poursuit dans 90 communes de l'Ain, de l'Isère et du Rhône ([liste exhaustive sur cette page](#)). Dans ces communes, deux populations à risque accru d'IIM B ont été identifiées :

- **Les jeunes de 16-24 ans** qui résident ou fréquentent occasionnellement ces communes (domicile, emploi, études, sorties) ;
- **Les enfants de 0-2 ans** : le nouveau variant pouvant également être transmis à cette tranche d'âge et cette vaccination étant intégrée au [calendrier vaccinal](#) depuis 2022.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes recommande la vaccination contre le méningocoque B pour ces deux populations, selon les schémas vaccinaux en vigueur et dans le respect des contre-indications.

Communication et sensibilisation

Afin d'éviter la survenue de nouveaux cas chez les jeunes, l'ARS a de nouveau sensibilisé les professionnels de santé de ce territoire.

Par ailleurs, sur les 12 derniers mois, **5 des jeunes infectés par ce nouveau variant avaient fréquenté un secteur réduit de 10 communes**. L'ARS accentue la communication dans cette zone pour toucher les 16-24 ans :

- Les maires de ces communes ont été contactés afin de mobiliser tous les moyens de communication pertinents : panneaux lumineux, mailing aux habitants, affichages, etc.
- Un nouveau courrier a été adressé aux 5 000 jeunes de 16-24 ans domiciliés dans ces communes.
- Une campagne de SMS à destination de ces jeunes est en cours de préparation avec l'Assurance maladie.

Un vaccin remboursé à 100 %

Dans le cadre de cette campagne, le vaccin fait l'objet d'un remboursement à 100 % (65 % Assurance maladie et 35 % mutuelle) lors de l'achat en pharmacie. Pour les personnes ne disposant pas de mutuelle, le vaccin est délivré gratuitement dans des centres de vaccination ou des officines dont la liste est disponible sur le [site de l'ARS](#).

Mise en place d'un numéro vert

Pour répondre aux questions concernant cette campagne de vaccination, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un numéro vert à destination des professionnels de santé et des personnes concernées :

0 800 100 378

du lundi au vendredi de 9h à 17h

Appel gratuit

Méningocoque B : transmission et symptômes

La transmission du méningocoque se fait par un contact **rapproché et prolongé** avec un malade ou un porteur sain (personne qui est porteuse de la bactérie mais qui n'est pas malade et qui n'a donc aucun symptôme). En général, les méningocoques n'entraînent pas de conséquences particulières. Toutefois, dans certains cas, ils peuvent provoquer des maladies très graves comme les méningites ou les septicémies.

La maladie se manifeste le plus souvent par les symptômes suivants : fièvre, maux de tête importants, fréquemment accompagnés de vomissements.

Deux symptômes doivent particulièrement alerter :

- une fièvre élevée mal tolérée,
- et/ou une ou plusieurs taches rouges ou violacées d'apparition rapide (purpura).

En cas d'apparition de ces symptômes, contactez le 15.

Pour en savoir plus

- [Site de l'ARS](#)
- [Vaccination-info-service](#)
- [La vaccination des nourrissons contre les infections à méningocoque B : questions-réponses pour les familles](#)

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03